



77^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies
3^e Commission

Briefing avec l'Envoyé Spécial Myanmar

New York, le 16 mars 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie l'Envoyée spéciale pour son rapport et réitère son plein soutien à son mandat. Nous encourageons ses efforts pour un dialogue inclusif avec toutes les parties.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de souligner les points suivants :

Premièrement, la Suisse condamne toutes les violations des droits humains et du droit international humanitaire. Les violences commises au Myanmar doivent cesser immédiatement. Les récents actes de torture et incendies commis par les militaires dans des villages, y compris dans le Sagaing, en constituent le dernier exemple. Nous regrettons également le fort recul de l'espace civique depuis le coup d'Etat et les contraintes sur les médias, les partis politiques et la société civile. Nous demandons l'abandon de la loi martiale et un retour au dialogue permettant de rétablir un espace civique libre, sûr et inclusif, à l'abri de la violence. Ce n'est que dans un environnement propice qu'il est envisageable d'organiser des élections équitables, crédibles et transparente.

Deuxièmement, les Rohingya attendent toujours que justice soit rendue et qu'une solution sûre et durable soit trouvée. Il est essentiel que nous restions mobilisés pour leur garantir la fourniture d'une protection et d'une assistance vitales. La détérioration de la situation des Rohingya au Myanmar et dans les pays voisins est inextricablement liée au conflit et au coup militaire au Myanmar. La Suisse salue que le Conseil de sécurité ait adopté sa première résolution sur la situation au Myanmar en décembre dernier. Cette résolution nous rappelle en outre la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la crise dans le Rakhine et à la situation des Rohingya. Une action coordonnée de la communauté internationale demeure impérative.

Troisièmement, les besoins des réfugiés, des personnes déplacées internes et des populations dans les zones contrôlées par les groupes armés dépendants de l'aide humanitaire restent urgents. Faciliter un accès humanitaire rapide et sans encombre ainsi

qu'un espace opérationnel sûr sont prioritaires. La distribution de l'aide doit pouvoir se faire sans entrave, y inclus dans les zones rurales. La Suisse reste engagée par son aide humanitaire, son soutien à la résilience des communautés vulnérables et des personnes déplacées.

Finalement, nous réitérons la nécessité de mener des investigations crédibles, transparentes, indépendantes et impartiales sur toutes les violations du droit international afin que leurs auteurs présumés puissent être traduits en justice. Nous rappelons à cet égard notre soutien à la Cour pénale internationale et au Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar, qui jouent un rôle clé pour la reddition des comptes.

Monsieur le Président,

La Suisse encourage toutes les parties à coopérer avec les mécanismes internationaux et à s'engager pour une solution politique à cette grave crise multidimensionnelle.

Nous soulignons l'importance que le Conseil de sécurité poursuive son engagement pour faire face à la crise au Myanmar, y compris par des réunions régulières et des rapports du Secrétariat de l'ONU.

Laissez-moi conclure avec la question suivante adressée à l'Envoyée spéciale : nous soutenons vos efforts sur l'agenda femmes, paix et sécurité et nous aimerions savoir comment vous envisagez d'inclure les femmes Rohingya dans vos initiatives?

Je vous remercie.